

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2025
COMMUNE DE SAINT-IMOGES

La réunion a débuté le 5 mai 2025 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame BENOIT Caroline.

Membres présents : BENOIT Caroline; BRABANT Marie-Odile; CERIANI Michael; CHAPLART Roland; COSSIEZ Anne; CREMONT Danielle; FRANCOIS Grégory; ITASSE Thierry; LAUDY Aurélien; POURE Sandrine

Secrétaire de séance : POURE Sandrine

Le quorum (plus de la moitié des 10 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Le PV du 07 avril 2025 est validé

2025_11 - Projet du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- d'approuver sans réserve la Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, comprenant le rapport, le plan du Parc et les annexes, dont les statuts, et de demander l'adhésion de la commune au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.
- d'autoriser le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants

2025_12 - Subvention briqueterie du Vertin

La commune de Saint-imoges,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Entendu le rapport de présentation,
Considérant que la commune souhaite s'associer à l'élan national de solidarité en faveur de la restauration de de la briqueterie du Vertin,
DECIDE, à l'unanimité moins une abstention,

Article 1 : d'autoriser Madame le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 4000 € au parc naturel régional de la montagne de Reims en vue de la restauration de la briqueterie du Vertin.

Article 2 : de donner pouvoir à Madame, le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Madame BENOIT Caroline,
Maire